



MINISTÈRE DES ENSEIGNEMENTS  
SECONDAIRE, TECHNIQUE ET DE LA  
FORMATION PROFESSIONNELLE

RÉPUBLIQUE DU BÉNIN

DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES ENSEIGNEMENTS  
SECONDAIRE, TECHNIQUE ET DE LA FORMATION  
PROFESSIONNELLE DE L'ATACORA

Route de l'aéroport  
☐ : 10 BP 250 Cotonou  
☎ : (229) 21 32 38 43 ; Fax : 21 32 41 88  
Web : [www.enseignementsecondaire.gouv.bj](http://www.enseignementsecondaire.gouv.bj)

Natitingou, le 16 avril 2026

N° 069 /DDESTFP-ATA/MESTFP/SEC/SESTFP/SPAF/SD

## Circulaire

**Objet : Interdiction formelle de perception de frais d'achat  
de matières d'œuvre auprès des apprentis.**

Il m'est revenu avec regret que, certains maîtres d'apprentissage et formateurs perçoivent indûment des contributions financières auprès des candidats au **Certificat de Qualification aux Métiers (CQM)**, pour l'achat des matières d'œuvre (matières premières, consommables et petit outillage).

Je rappelle, avec insistance et rigueur que de telles pratiques sont contraires aux dispositions réglementaires en vigueur. En effet, la fourniture des matières d'œuvre relève exclusivement des prérogatives de l'État. La participation des apprentis audit examen ne saurait en aucun cas être assujetti à une quelconque souscription ou contribution financière autre que les frais d'inscription prévus par les textes et qui sont fixés à **douze mille cinq cents (12500) francs CFA**.

En conséquence, tout contrevenant à cette disposition s'exposerait à la rigueur de la loi.

J'enjoins donc, chaque acteur à se conformer aux textes, dans le strict respect de l'équité et de la légalité qui doivent prévaloir tout au long du processus de l'organisation du CQM.

Par la même occasion, j'invite tous les candidats dont les dossiers sont retenus pour le CQM, session d'avril 2026 à se présenter dans leur centre de composition respectif sans autres conditions.

J'attacherai du prix au strict respect de la présente note.



**Dr. Hospice TCHIATTI**  
Directeur Départemental des Enseignements Secondaire,  
Technique et de la Formation Professionnelle de l'Atacora